

MATÉRIEL UTILE 10CO

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Voici la liste des effets et équipements personnels que vous avez à fournir à votre enfant, à la rentrée scolaire 2023/2024 :

- Un sac d'école
- Une trousse
- Des doublures et étiquettes pour les livres
- Un tablier pour le cours d'économie familiale
- Des pantoufles
- Un sac de sport (p.ex. sac en tissu pour les affaires d'éducation physique et de natation)
- Des baskets de gym **"no marking"**

- Crayons à papier
- Plume réservoir + effaceur
- Règle plate et rigide de 30 cm
- Taille crayon avec réservoir
- Ciseaux
- Classeur A4 7cm à 2 anneaux
- Porte-documents

Les fournitures suivantes, transmises par l'école les années précédentes, sont à ramener en classe à la rentrée :

- Boîte de crayons de couleurs
- Equerre
- Compas
- Calculatrice

Le solde du matériel, les cahiers ainsi que le carnet de devoirs et de leçons seront fournis à votre enfant par le titulaire le premier jour de classe de l'année scolaire.

Remarques :

En cas de perte ou de dégâts intentionnels, les fournitures scolaires doivent être remplacées à vos frais.

Nous vous rendons également attentifs au fait que d'une année à l'autre, les fournitures doivent être gardées et ramenées l'année suivante à l'école. Toutes les fournitures ne sont pas renouvelées chaque année.

Veillez avoir l'obligeance :

- ***d'inscrire le nom et le prénom de votre enfant sur le matériel scolaire***
- ***de contrôler régulièrement le matériel de votre enfant et de le renouveler si nécessaire***